

Zurich et Bâle, le 15 juillet 2019

Sanctions arbitraires et disproportionnées contre des activistes pro-climat - La protection du climat n'est pas un crime

Il y a une semaine, des militant.e.s ont bloqué le siège de la Credit Suisse sur la Paradeplatz Zurich et le siège de l'UBS à Aeschenvorstadt à Bâle en protestant pacifiquement pour attirer l'attention sur le modèle d'affaires des deux banques, lequel est désastreux pour le climat. En conséquence, une centaine de protecteurs et protectrices du climat ont été détenu.e.s pendant près de 48 heures ; un militant est toujours en prison.

Les ordres de punition délivrés montrent la force avec laquelle les activistes écologiques pacifiques sont traité.e.s. Tous les militant.e.s de Zurich ont reçu un ordre de sanction pour coercition, et certain.e.s sont également accuse.e.s de violation de domicile. Indépendamment des ordonnances pénales individuelles, tou.t.e.s les activistes sont sanctioné.e.s avec 60 tarifs journaliers à 30 CHF, le ministère public de Bâle-Ville a réagi de manière encore plus disproportionnée. Tous les militant.e.s sont en outre accusé.e.s de trouble de l'ordre public et de dégâts matériels (à cause de peintures au charbon sur les murs du bâtiment). De nombreux activist.e.s sont en plus accusé.e.s pour entrave à la police dans l'exercice de ses fonctions ou alors pour entrave à l'action pénale. La peine à Bâle-Ville est – avec des peines de prison de 150 à 170 jours et jusqu'à 180 taux journaliers à 50 CHF chacun – beaucoup plus élevée que la peine zurichoise.

Répression malgré la crise climatique

Dans les deux villes, les militant.e.s se sont assi.e.s devant l'entrée des banques et ont protesté pour un avenir envisagent la justice climatique. Si les protecteurs et protectrices du climat à Zurich sont punis de 60 tarifs journaliers et à Bâle de 170 jours d'emprisonnement ou alors de 180 tarifs journaliers, c'est de l'arbitraire pur et simple. Le fait que les peines appliquées sont aussi lourdes, montrent que nos lois sont interprétées de façon disproportionnée.

Il est choquant de voir des villes comme Bâle et Zurich proclamer l'état d'urgence climatique tout en ignorant les banques qui poursuivent un modèle d'affaire écologiquement désastreux et en réprimant les activistes pour la justice climatique. «Les investissements dans les énergies fossiles devraient être bloqués par la politique et non par des militant.e.s qui s'assoient devant les banques», déclare Frida Kohlmann, porte-parole de Collective Climate Justice. En conséquence le Collective Climate Justice exige que toutes les ordonnances pénales soient immédiatement abandonnées.

Plus d'informations et contact :

- Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site https://www.climatejustice.ch
- Si vous avez des questions, veuillez contacter medien@climatejustice.ch ou appeler Frida Kohlmann (+41 77 909 76 83[1]).
- Photos des actions : https://www.flickr.com/photos/182591369@N08/
- Campagne de dons pour les militant.e.s climatiques arrêté.e.s. : https://www.campax.org/fr/node/520